

Le rapport du jury retranscrit les attentes et les constats du jury, afin de permettre à tout demandeur ou destinataire de ce rapport de comprendre les modalités de travail que le jury a retenues.

CONCOURS EXTERNE D'INSPECTEUR A DOMINANTE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Session 2021

Épreuves écrites (dates)	18 janvier 2021	Épreuves orales (dates)	22 au 26 mars 2021	
Nombre de postes offerts	40	Nombre de candidats inscrits	535	
Sur	535	candidats inscrits ;	201	se sont présentés à l'épreuve écrite.

➤ Admissibilité à partir de : **9/20**

➤ Moyenne de l'écrit : note la plus haute : **16/20** note la plus basse : **9/20**

Sur les	101	candidats admissibles, retenus par le jury	98	se sont présentés à l'épreuve orale.
---------	-----	--	----	--------------------------------------

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée sur **5** jours /semaine avec **21** candidats par jour.

I) La composition du jury

Le jury est composé de :

- Mme BULLE Axelle
- Mme DAMIEN Claire
- Mme HUMMEL-FOURRAT Vanessa
- M. JOSEPH Xavier
- M. NOLLEN Philippe
- M. RAULT Philippe
- M. RIU Sébastien

- Mme SIMBELIE Karine
- M. TRIGUEL Denis

Il est présidé par : M. Lionel CARTELET

Le jury de concours a pris en compte 201 copies de candidats au titre de la partie écrite du concours et auditionné 98 candidats admissibles au titre de la partie orale.

II) Les résultats

40

Candidats ont été admis sur liste principale.

6

Candidats ont été admis sur liste complémentaire.

III) Epreuve(s) écrite(s) d'admissibilité

Compte tenu du contexte sanitaire lié à la pandémie dû au coronavirus-19, les copies ont toutes été numérisées et mise à disposition des correcteurs via un outil numérique sécurisé.

Chaque copie fait l'objet d'une double correction.

III. 1 Epreuve n°1 :

Il s'agit d'une rédaction, à l'aide d'un dossier comportant des documents à caractère économique, financier, social ou environnemental, d'une note permettant d'apprécier les qualités d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général. (durée quatre heures, coefficient 1).

Le sujet était constitué d'un dossier de 23 pages relatif à la mobilité urbaine, assorti du sujet suivant : La mobilité : enjeux pour l'Etat et perspectives. Ce sujet est disponible en suivant le lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/recrutement/aide-a-preparation-concours-dinspecteur-concurrence-consommation-et-repression-des-fraud>

III. 1. 1 Attentes du jury

Les inspecteurs de la DGCCRF sont amenés à rédiger des procédures longues et complexes, qui peuvent atteindre plusieurs dizaines de pages, mêlant des éléments de faits, de droit, d'économie, parfois de sciences telles que biologie ou physique. Ces documents écrits à l'attention de publics qui ne sont pas spécialistes des matières de la DGCCRF ou qui ont vocation à être étudiés par des avocats ayant pour objectif d'en faire apparaître les failles, se doivent d'être clairs et convaincants.

C'est pourquoi le jury recherche à travers les différentes épreuves, et en particulier l'épreuve numéro 1 à déceler la capacité des candidats à restituer de manière claire, logique, et bien argumentée, des sujets souvent complexes.

Le jury attendait donc du candidat une copie bien structurée. Ceci implique de rédiger une introduction et d'élaborer un plan, le plus souvent en deux parties, même si d'autres plans sont valables. Il convient de proposer des titres apparents ou de faire des annonces de plan et transitions très claires ;

Il convenait de faire une utilisation exclusive des informations fournies dans le dossier, d'organiser chaque paragraphe autour d'une idée, et d'assortir chaque idée d'un exemple. Enfin il convient de proposer des idées conclusives dans le corps de la dernière sous partie ou en conclusion.

Les fautes d'orthographe, syntaxes douteuses, ou écritures trop difficiles à lire sont sanctionnées.

III.1.3 Constats et commentaires du jury

Les copies, valorisées lors de la correction, présentaient une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

Sur la forme : Elles alliaient une présentation claire, des efforts de syntaxe, peu de fautes d'orthographe. Des parties structurées avec une introduction, une conclusion et des phrases de transition, pas de paraphrase des documents du dossier, ni d'énumérations.

Sur le fond : une construction claire de la démonstration, des efforts d'analyse et de compréhension, une qualité et pertinence de (ou des) réponse(s) donnée(s)

III. 2 Epreuve n°2 :

Elle consiste en la résolution de problèmes et/ou cas pratiques sur une des options suivantes (durée : trois heures ; coefficient 1) :

e) biochimie et microbiologie : Le sujet consistait en un document assorti de questions sur : *Escherichia coli – un microorganisme de référence*

f) agroalimentaire et bio-industrie : Le sujet consistait en un document assorti de questions sur : *Vanille et Vanilline*

g) physique : Le sujet consistait en la résolution de deux problèmes portant sur *Interaction électrostatique et Détente de gaz*.

h) mathématiques : Le sujet consistait en six exercices

Les sujets des quatre options sont accessibles via le lien suivant :

<https://www.economie.gouv.fr/recrutement/aide-a-preparation-concours-dinspecteur-concurrence-consommation-et-repression-des-fraud>

III. 2.1 Attentes du jury

Chacune des options relève d'une matière que l'inspecteur de la DGCCRF est amené à utiliser au quotidien et que les futurs lauréats seront amenés à étudier au cours de leur formation à l'ENCCRF. Il s'agit donc d'épreuves techniques qui nécessitent de solides connaissances et une bonne préparation.

Il convient de s'assurer que les candidats sont capables de structurer correctement leur pensée. La copie doit comporter un plan clair et cohérent, respecté de bout en bout.

Un raisonnement incohérent ou mal structuré est rédhibitoire.

Pour l'ensemble des options de l'épreuve n°2, il s'agit de vérifier que le niveau requis dans l'option choisie est bien atteint et d'apprécier la pertinence des réponses apportées au problème posé.

III. 3 Constats et commentaires du jury

Concernant l'ensemble des options

Les copies, valorisées lors de la correction, présentaient une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

Sur la forme : Elles alliaient une présentation claire, une bonne syntaxe, peu de fautes d'orthographe. Les réponses étaient présentées sous forme de parties structurées avec une introduction, une conclusion et des phrases de transition.

Sur le fond : Les meilleures copies présentaient une bonne définition des termes et cernaient bien le sujet. Elles s'organisaient en une construction claire visant à une démonstration. Elles faisaient apparaître des efforts d'analyse et de compréhension, une qualité et une pertinence particulière de (ou des) réponse (s) donnée(s).

IV Epreuve(s) orale(s) d'admission

IV. 1 Epreuve n°3 :

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury permettant d'apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur (durée : 40 minutes ; coefficient 3).

IV. 2 Attentes du jury

Pour le jury d'oral, il s'agit de déceler les aptitudes du candidat à exercer les fonctions qu'occupent les inspecteurs.

Une bonne connaissance des missions et métiers de la DGCCRF est donc attendue. Elle témoigne de la motivation du candidat. Celle-ci doit aller au-delà de l'énoncé un peu théorique des missions que les candidats trouvent sans difficulté sur le site internet de la DGCCRF. Les candidats doivent avoir une vision concrète du métier qu'ils seront amenés à exercer.

A ce stade l'attention des candidats doit être attirée sur les besoins de recrutement de l'administration.

La DGCCRF cherche à recruter de futurs enquêteurs, susceptibles de servir chacune de ces trois missions. Les postes sédentaires, en administration centrale, ou au contentieux par exemple sont rares et peu accessibles en sortie d'école.

Il doit en outre être précisé que la DGCCRF a une vocation répressive et que les lauréats du concours devront assumer de faire traduire en justice certains de nos concitoyens, qui pourront risquer jusqu'à plusieurs années de prison.

Enfin la mobilité fonctionnelle comme géographique fait partie de la carrière d'un agent de la DGCCRF.

Ainsi les candidats sont encouragés à s'interroger sur leur appétence pour les fonctions offertes aux agents de la DGCCRF. Au-delà de la réussite du concours, il en va du plaisir qu'ils auront à travailler quotidiennement. C'est important.

Le jury souligne également que les futurs inspecteurs devront s'intégrer dans une équipe et répondre favorablement aux sollicitations de leur encadrement. Ils seront amenés à intervenir, parfois seuls, dans les entreprises et devront gérer la relation avec les personnes contrôlées. Ils seront en outre amenés à répondre aux plaignants ou plus rarement à représenter l'administration.

Ainsi les compétences recherchées vont bien au-delà de simples connaissances. Les savoirs être et parfois les savoir-faire sont précisément évalués, en particulier au travers de mises en situation.

IV.3 Constats et commentaires du jury

Cette année, compte tenu de la crise sanitaire la plupart des oraux se sont déroulés par visioconférence. Néanmoins tant les jurys que les candidats ont trouvé que la solution permettait de tenir l'épreuve dans des conditions satisfaisantes.

Les **points forts** appréciés par le jury sont :

- La bonne préparation des candidats retenus
- La réactivité et les facultés d'adaptation des candidats lors des mises en situation.

Les **points faibles**, dont l'accumulation a conduit à la non admission du candidat, sont :

- L'absence de préparation de l'oral, manque d'intérêt pour les missions de la DGCCRF, ou encore de son environnement
- L'absence de connaissance du service public
- Une perception erronée de la réalité du métier d'enquêteur
- Une tendance répétée à éluder.

Le Président du jury

Lionel CARTELET